

13 jeunes libérés d'IPPJ faute de places, Madrane réfute

● En deux semaines, treize mineurs auraient été remis en liberté faute de place dans les institutions de protection de la jeunesse (IPPJ), selon La Dernière Heure. Le ministre de l'Aide à la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles Rachid Madrane (PS) réfute ces chiffres.

«Les demandes de placement faites dans la semaine qui précède le week-end des 23 et 24 mai ont toutes reçu une suite positive», affirme le communiqué. «Entre le 23 et le 29 mai, la Cellule d'Information, d'orientation et de coordination (CIOC) que tout magistrat doit consulter afin de connaître en temps réel le lieu et le nombre de places disponibles a été interpellée pour cinq jeunes. Une solution a été trouvée pour trois d'entre eux, les deux autres restant en attente de mesures», ajoute le cabinet du ministre. Enfin, «ce week-end, le parquet a effectué onze réquisitions pour des mineurs ayant commis des faits qualifiés d'infraction et une solution a été trouvée pour chacun d'entre eux.»

«C'est vrai que, ponctuellement, il arrive que l'on constate un pic dans les demandes de placement en IPPJ, surtout lorsqu'on démantèle des bandes, et qu'on ne parvienne pas à trouver immédiatement une place pour chaque jeune», concède toutefois Rachid Madrane qui y voit une preuve que «le secteur est chroniquement sous-financé.» ■